



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24046973

le,

Déposé / Reçu le

08 MARS 2024

**Greffe
au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0628 680 457**

Nom

(en entier) : **LDK CONSULTANTS GLOBAL EEIG**

(en abrégé) :

Forme légale : **Groupement européen d'intérêt économique**

Adresse complète du siège : **Avenue A.J. Slegers 397, 1200 Woluwe-Saint-Lambert**

**Objet de l'acte : Retrait des membres - modification de la part contributive des membres -
modification des statuts - démission des gérants - nomination des gérants -
démission président de l'organe d'administration - nomination président de
l'organe d'administration**

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des membres du 19/12/2023:

[...]

Après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, l'assemblée, à l'unanimité :

Prendre acte du retrait de deux (2) Membres

CONSTATE que LDK Consultants Global EEIG a été créé afin de consolider les expériences (projets de référence) et les finances de ses entreprises membres appartenant au même groupe d'entreprises. Étant donné la nécessité d'une meilleure gouvernance d'entreprise et d'une amélioration des indices financiers, les actionnaires des membres de LDK Consultants Global EEIG conviennent tous qu'il existe un désalignement stratégique entre les entreprises et ont décidé pour différentes entreprises de suivre des chemins différents. Compte tenu de ce qui précède, la réunion note que LDK Consultants S.A. (anciennement connue sous le nom de « LDK Consultants Engineers and Planners S.A. ») et LDK Consultants Cyprus Ltd ont décidé de se retirer de LDK Consultants Global EEIG avec effet immédiat, après :

- la régularisation de tous les comptes courants des entreprises se retirant a été effectuée par paiement, et
- Le transfert à LDK Consultants S.A. des contrats qui ont été signés entre LDK Consultants Global EEIG et les clients mais sont exécutés par LDK Consultants S.A.

Étant donné que la société LDK Consultants S.A. met en œuvre :

- le projet financé par la CE « Water Environment Support - ENI/209/406-614 » initialement signé le 24 avril 2019 et ses addendas ultérieurs
- les projets « Karavasta Solar PV Project (Call off 2021 002.185) », « North Macedonia Probistip Solar PV Project (Call off 2023.007429) » et l'« Accord-cadre pour les services de conseil n° FC1118 » signé avec la société Barlovento Recurses Naturales S.L.
- Assistance technique à la préparation et à la mise en œuvre des projets d'efficacité énergétique en République de Moldavie signé avec la société « NTU International A/S

Lesdits contrats avec les contrats susmentionnés entre LDK CONSULTANTS GLOBAL EEIG (Belgique) et les autorités contractantes doivent être annulés. Des contrats similaires contenant les mêmes termes et conditions seront signés entre les autorités contractantes et LDK Consultants S.A. (Grèce).

Le reste des contrats en cours sera mis en œuvre par LDK CONSULTANTS GLOBAL EEIG.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/03/2024 - Annexes du Moniteur belge

À la suite du retrait de LDK Consultants S.A. et de LDK Consultants Cyprus Ltd en tant que membres de LDK Consultants Global EEIG, LDK Consultants Global EEIG se composera des trois (3) membres suivants :

- LDK Consultants Europe S.A.
- S.C. LDK Consultants Engineers and Planners SRL
- LDK SOCIOECONOMIC DEVELOPMENT CONSULTANTS P.C.

Modification de la part contributive des Membres

DECIDE de modifier les parts contributives des Membres au financement du LDK Consultants Global EEIG comme suit :

- LDK Consultants Europe S.A.: 1 %
- S.C. LDK Consultants Engineers and Planners SRL: 1 %
- LDK SOCIOECONOMIC DEVELOPMENT CONSULTANTS P.C.: 98 %

Modification des statuts

DECIDE de modifier les statuts du LDK Consultants Global EEIG comme suit :

- Modification du premier paragraphe de l'article 5 pour le remplacer par le texte suivant :

"Les Membres du LDK Consultants Global EEIG sont :

- LDK Consultants Europe S.A.
- S.C. LDK Consultants Engineers and Planners SRL
- LDK SOCIOECONOMIC DEVELOPMENT CONSULTANTS P.C."

- Modification du premier paragraphe de l'article 7 pour le remplacer par le texte suivant :

"Les parts contributives des Membres au financement du LDK Consultants Global EEIG sont fixées comme suit :

- LDK Consultants Europe S.A.: 1 %
- S.C. LDK Consultants Engineers and Planners SRL: 1 %
- LDK SOCIOECONOMIC DEVELOPMENT CONSULTANTS P.C.: 98 %"

Démission des gérants

CONSTATE la démission volontaire de (i) M. Stavros Damianidis et (ii) M. Christos Zacharias, en tant que gérants de LDK Consultants Global EEIG, prend effet à compter du 19/12/2023.

Nomination des nouveaux gérants

DECIDE de nommer Monsieur Stylianos Zacharias, domicilié en Grèce, rue Minoos 18, 14563 Kifissia, en tant que gérant de LDK Consultants Global EEIG, avec effet à compter du 19/12/2023.

Son mandat en tant que gérant sera non rémunéré.

Ce mandat de gérant prendra fin lors de l'assemblée générale des membres qui délibérera sur l'approbation des comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Conformément à l'article 17 des statuts, LDK Consultants Global EEIG est valablement représentée vis-à-vis les tiers par le Président et un autre gérant, agissant conjointement, dans tous les actes en justice, tant en demandant, qu'en défendant.

Procuration

DECIDE de donner tous pouvoirs à Mesdames Karen Keuleers, Ilse Berlamont, Alessandra Oliver, Annick Delmaire et Nadine Crocaerts et Messieurs Timon Sohier, Ruben Ruysbergh, Anton Baeten et Thomas Van de Wiel collaborateurs au sein de BDO Advisory SRL, dont le siège est établi rue de Stassart 35 à 1050 Ixelles, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le n°0459.910.454 (RPM Bruxelles – tribunaux néerlandophones), agissant séparément et avec pouvoir de substitution, désignent comme mandataires spéciaux et les chargent (i) de la signature et du dépôt des formulaires I pour la publication des décisions prises aux Annexes du Moniteur belge et de la signature et du dépôt des formulaires II modifiant l'inscription à la

Réservé
au
Moniteur
belge

Banque-Carrefour des Entreprises, (ii) de la modification de l'inscription du LDK Consultants Global EEIG à la Banque-Carrefour des Entreprises et auprès de l'administration de la TVA et (iii) de tous les actes nécessaires ou utiles à cet égard.

[....]

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'organe d'administration du 19/12/2023:

[....]

Après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, la réunion, à l'unanimité :

Prendre acte de la résignation du président de l'organe d'administration

CONSTATE la démission volontaire de M. Stavros Damianidis, en tant que président de l'organe d'administration de LDK Consultants Global EEIG, prend effet à compter du 19/12/2023.

Nomination nouveau président de l'organe d'administration.

DECIDE de nommer Monsieur Stylianos Zacharias, domicilié en Grèce, rue Minoos 18, 14563 Kifissia, en tant que président de l'organe d'administration de LDK Consultants Global EEIG, avec effet à compter du 19/12/2023.

Son mandat en tant que président sera non rémunéré.

Sauf révocation par le collège des gérants, ce mandat expirera de plein droit à la date à laquelle le mandat de gérant de Monsieur Stylianos Zacharias prendra fin.

Conformément à l'article 17 des statuts, LDK Consultants Global EEIG est valablement représentée vis-à-vis les tiers par le Président et un autre gérant, agissant conjointement, dans tous les actes en justice, tant en demandant, qu'en défendant.

Procuration

DECIDE de donner tous pouvoirs à Mesdames Karen Keuleers, Ilse Berlamont, Alessandra Oliver, Annick Delmaire et Nadine Crocaerts et Messieurs Timon Sohler, Ruben Ruysbergh, Anton Baeten et Thomas Van de Wiel collaborateurs au sein de BDO Advisory SRL, dont le siège est établi rue de Stassart 35 à 1050 Ixelles, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le n°0459.910.454 (RPM Bruxelles – tribunaux néerlandophones), agissant séparément et avec pouvoir de substitution, désignent comme mandataires spéciaux et les chargent (i) de la signature et du dépôt des formulaires I pour la publication des décisions prises aux Annexes du Moniteur belge et de la signature et du dépôt des formulaires II modifiant l'inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises, (ii) de la modification de l'inscription du LDK Consultants Global EEIG à la Banque-Carrefour des Entreprises et auprès de l'administration de la TVA et (iii) de tous les actes nécessaires ou utiles à cet égard.

[....]

Pour extrait analytique,

Anton Baeten
Mandataire